

Commune de GUEMAR - 2/3

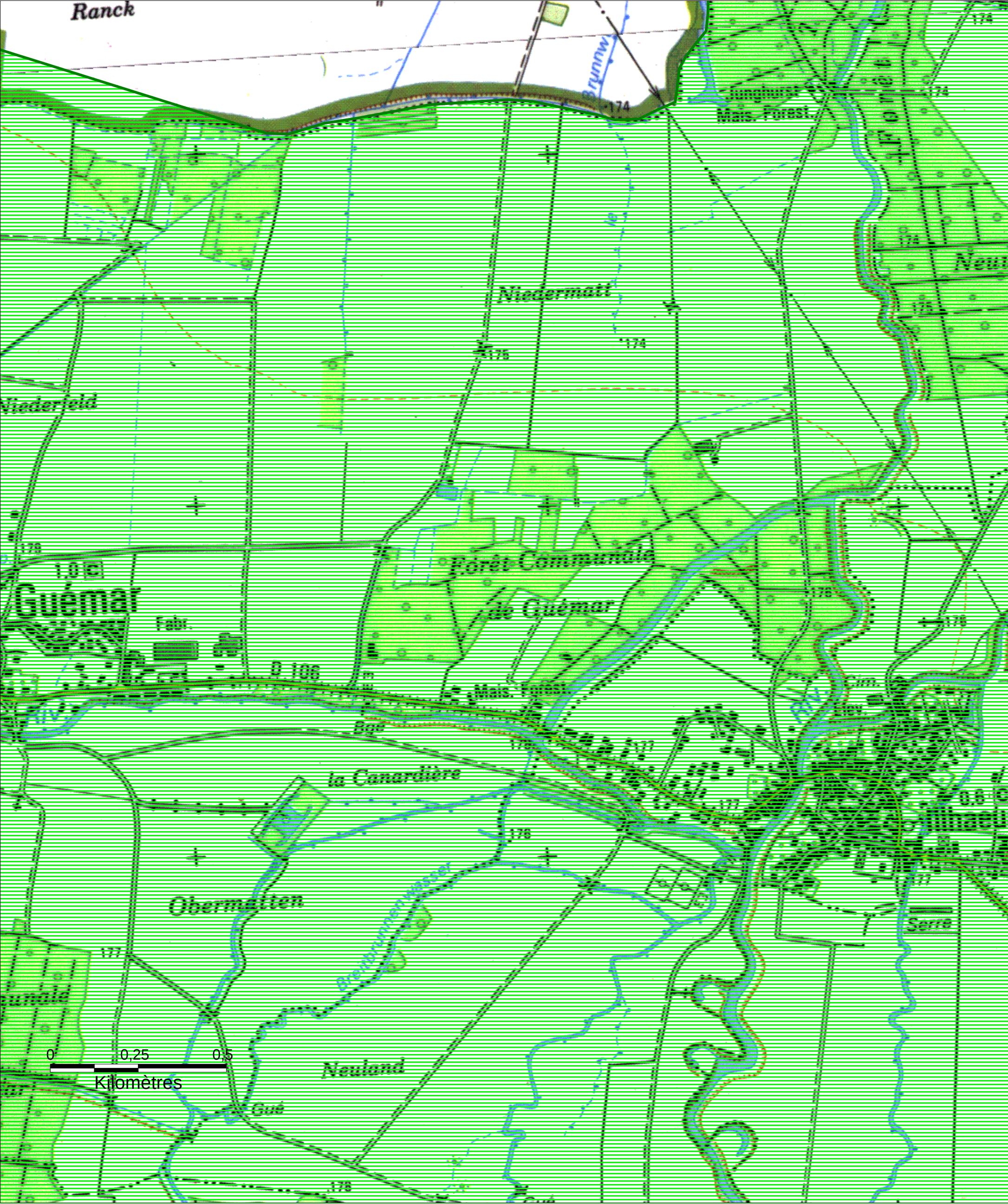
PPRI de l'ILL approuvé par arrêté préfectoral du 27 décembre 2006

 PPRI de la Fecht approuvé par arrêté préfectoral du 14 mars 2008

Préfecture du Haut-Rhin

 Direction Départementale

 de l'Agriculture et de la Forêt




 ZN - Zone de remontées de nappe à moins de deux mètres de la surface du sol en cas de crue centennale

1/10 000

Mars 2008